



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 100957

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les maladies auto-immunes provoquées par la vaccination dont certaines publications médicales nationale et internationales font état. Dans une interview (Alternative-santé, avril 2001), un professeur affirme que la plupart des vaccins contenant de l'aluminium pourraient provoquer une myofasciite à macrophages, y compris le vaccin antitétanique. Le *New England journal of medicine* a fait état de cas de syndromes de Guillain-Barré survenus peu après la vaccination contre la grippe saisonnière. Le groupe médical de réflexion sur les vaccins (Lausanne) affirme que le vaccin contre la rubéole provoque fréquemment des arthrites, qui peuvent évoluer en polyarthrites. Le guide des vaccinations reconnaît d'ailleurs la fréquence de ces manifestations d'arthrite postvaccinale. Le vaccin hépatite B a également provoqué diverses pathologies auto-immunes, dont des polyarthrites rhumatoïdes (réponse ministérielle du 1er mai 2000 à André Berthol). Or on peut raisonnablement penser que, si un vaccin est capable de provoquer une maladie auto-immune, le risque est encore plus grand avec un patient prédisposé du fait d'antécédents familiaux. D'ailleurs, il a été recommandé aux médecins d'envisager avec prudence la vaccination contre l'hépatite B quand le patient a un apparenté atteint de sclérose en plaques (réponse ministérielle du 8 juin 2004 à Madame Marland-Militello). Les précautions à prendre avant une vaccination étant un aspect important de la déontologie médicale, elle demande s'il ne serait pas opportun de conseiller officiellement aux vaccinateurs de questionner systématiquement le patient sur les éventuels antécédents familiaux de maladie auto-immune, ceci quel que soit le vaccin envisagé, alors que cette précaution n'est respectée aujourd'hui que pour la vaccination contre l'hépatite B.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100957

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1713

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)